

Und magistrat républicain: le conseiller fédéral Schenk

Autor(en): **Rossel, Virgile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Wissen und Leben**

Band (Jahr): **3 (1908-1909)**

PDF erstellt am: **29.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-750971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Damit will man sehr vernünftiger Weise die Krankenpflege-Versicherung besonders prämiieren, gegenüber der namentlich in der welschen Schweiz üblichen blossen Krankengeld-Versicherung, wo sich die Kasse nicht um das Heilverfahren kümmert.

Nicht sehr einfach ist die Bestimmung:

Im Falle gleichzeitiger Mitgliedschaft bei mehr als einer anerkannten Krankenkasse wird der Bundesbeitrag nur an diejenige Kasse ausbezahlt, welcher die versicherte Person am längsten angehört. (Artikel 19.)

* * *

Aus allen diesen Ausführungen geht hervor, dass die nunmehr für den Abschnitt Krankenversicherung gefundene Lösung im allgemeinen befriedigend ist. Eine andere Lösung ist in der Hauptsache zur Stunde gar nicht denkbar. Mit der Unfallversicherung hat der Abschnitt wenig zu tun, da kein organischer Zusammenhang wie bei der nach deutschem Muster redigierten lex Forrer existiert. Angesichts der vielen Anfechtungen, die der auch nach den Beschlüssen des Nationalrats noch sehr unreife Entwurf über die Unfallversicherung erleidet, ist es begreiflich, wenn man sich danach sehnt, die so gut wie fertige Vorlage über die Krankenversicherung möchte bald in Kraft treten. Dieser Ruf ist bereits im Nationalrat ertönt, er wird wohl auch im Ständerat erschallen; mit welchem Erfolg, bleibt abzuwarten.

(Schluss folgt.)

BERN

DR J. STEIGER

□□□

UN MAGISTRAT RÉPUBLICAIN: LE CONSEILLER FÉDÉRAL SCHENK

I.

Doch schön ist nach dem grossen
Das schlichte Heldentum!

C'est par ces beaux vers d'Uhland que M. le Dr. J. J. Kummer termine l'intéressante et substantielle biographie qu'il vient de consacrer à son ami Schenk¹⁾. Il n'est pas donné à tout le

¹⁾ Bundesrat Schenk, sein Leben und Wirken, von Dr. J. J. Kummer. In 8°. Verlag von A. Francke, Bern, 1908.

monde de faire un de ces gestes héroïques, d'accomplir une de ces actions d'éclat qui sauvent un peuple en immortalisant un nom. Mais l'héroïsme quotidien de celui qui immole sa vie à son devoir, sans attendre d'autre récompense que la tranquille approbation de la voix intérieure, ne mériterait-il pas d'être cité en exemple? Moins sublime, il est peut-être plus difficile que l'autre.

Labeur acharné, désintéressement absolu, inflexible probité, haute intelligence, cœur généreux, individualité heureuse et complète par le charme de son commerce autant que par la richesse de son tempérament, tel nous apparaît le magistrat républicain Charles Schenk à travers le livre de M. Kummer; et, si nous avons un regret, en fermant le volume auquel nous ferons de larges emprunts, c'est que les exposés politiques y tiennent un peu trop de place et que nous ne voyions pas assez la personnalité même de Schenk se former, s'épanouir et grandir. Il n'importe d'ailleurs, et nous pouvons ne pas insister sur cette question d'art littéraire.

La destinée de Schenk ressemble à celle de presque tous les chefs de notre démocratie: humbles origines, talents naturels, travail persévérant, passion de la chose publique, — puis, l'ascension, lente ou rapide, des premiers emplois de l'État. En général, l'instinct du peuple ne se trompe guère; il va naturellement à ceux qui serviront bien leur pays, parce qu'ils ont commencé par bien l'aimer. Ce côté de la psychologie populaire offrirait un attachant et curieux sujet d'étude, à propos duquel le cas de Charles Schenk devrait être tout particulièrement médité.

Vers la fin du XVIII^e siècle, un jeune Emmenthalois s'amusa à peindre des images et des sculptures sur bois, qu'il revendait à ses camarades et aux bonnes gens du village de Signau. Il fit quelques économies. Comme son goût de la mécanique était plus vif encore que celui des couleurs, il s'essaya d'abord au métier de tourneur, le seul que son père, un paysan routinier, lui permît d'exercer à temps perdu. L'agriculture ne lui disait rien. En 1797, à l'âge de seize ans, il réussit à entrer comme ouvrier à l'Arsenal de Berne. Plus tard, après quelques mois d'apprentissage dans l'une ou l'autre fabrique du canton de

Glaris, il s'en retourne à Signau où le pasteur lui loue un vague atelier contre l'obligation de cultiver les terres dépendant de la cure. Douze mois ne se sont pas écoulés, que déjà les commandes abondent et que monsieur le ministre lui rend sa liberté.

Notre jeune Emmenthalois s'appelait Christian Schenk. Maréchal et charron de la commune de Signau, il se maria en 1805. Il était ambitieux. Sa brave femme avait trop de confiance en lui pour ne pas l'encourager à s'établir dans la capitale. En 1809, nous le trouvons installé dans le „Zwingelhof“, locataire du gouvernement de Berne. Il est monté en grade. Le petit artisan de Signau est en train de passer mécanicien de renom : les industriels de la ville s'adressent à lui, il livre aux professeurs de l'Académie des instruments pour leurs laboratoires de chimie et de physique, il peine sur des ouvrages de science et, bientôt, il sera membre de plusieurs sociétés savantes. Ce qui ne l'empêchera pas d'être un tireur excellent et de donner, à l'occasion, des preuves étonnantes de son extraordinaire vigueur.

A la tête de ses soixante-dix ouvriers et de ses quatorze enfants, il ne souhaite qu'un peu plus de besogne et d'aisance. Il ne songe pas à thésauriser, sans doute, mais il ploie sous le faix de ses charges de famille. Les épreuves fondirent sur lui. Son fils aîné, dont il voulait faire un théologien, gaspilla ses années d'Université. Sa femme mourut en 1830. De cruels rhumatismes l'assaillirent. En Novembre 1834, il s'éteignit au milieu des siens.

Christian Schenk avait souffert de ne pouvoir diriger l'éducation de ses deux fils cadets, Rodolphe et Charles, ce dernier né en 1823. Malade, il avait dû se résigner à les envoyer dans l'institut des frères moraves de Kornthal. Cette maison, de sévère discipline et de piété austère, reçut Charles Schenk en 1832 et le garda jusqu'en 1839. Dans l'atmosphère de fervente religiosité où il vécut sept ans, il rêva un moment d'une carrière de missionnaire au delà de l'Océan. Mais il ne tarda pas à se ressaisir et il ne se remit qu'avec plus d'ardeur à l'étude. Les langues anciennes et modernes l'enchantèrent surtout. „Et, nous dit M. Kummer, comme le bon allemand était parlé pendant et après les heures de classe dans l'établissement des frères, nous comprenons mieux pourquoi notre Charles, à l'esprit si clair et

si net, soigna toujours à un tel point le style de ses discours et de ses écrits.“ Effectivement, Schenk fut l'un de nos orateurs les plus châtiés et les plus francs du rude accent suisse. Les leçons de Kornthal lui avaient profité. A l'entendre, on ne se serait pas cru en présence d'un Bernois de vieille souche, n'eût été son masque puissant et la calme énergie de son éloquence.

Il avait seize ans, lorsqu'il revint à Berne. La théologie l'attirait. Mais ses ressources financières n'étaient pas inépuisables et l'autorité tutélaire de Signau eût préféré qu'il se vouât aux arts mécaniques, comme le père. Après de longues hésitations, ses prudents combourgeois le laissèrent poursuivre ses classes latines et se préparer pour l'Académie de la future ville fédérale.

L'époque n'était pas de celles où la science s'endort sur les formules du passé. Malgré le mot d'ordre de la „religion en danger“, malgré le „putsch“ réactionnaire suscité à Zurich par l'appel de David Frédéric Strauss à l'Université, malgré la soudaine recrudescence du fanatisme orthodoxe, un vent de liberté soufflait de tous les coins de l'horizon. Les professeurs de Schenk n'étaient pas des rationalistes militants; loin de là. Ils se contentaient d'être des esprits indépendants et cultivés. Et par leur enseignement, et par leur exemple, Charles Schenk apprit que la foi est moins l'adhésion aveugle aux récits et aux dogmes scripturaires qu'un élan et qu'un besoin de l'âme, — la divine communion de la créature chétive et mortelle avec l'infini et avec l'éternité. Strauss lui-même avait dit, en 1839: „N'ayons pas peur de perdre Christ, parce que nous perdrons beaucoup de ce qu'on a nommé jusqu'ici le christianisme! Nous le garderons d'autant plus sûrement que nous nous détournerons, d'un cœur moins inquiet, des opinions et des doctrines qui empêcheraient le penseur de se rapprocher de Christ. Mais si Jésus nous reste, s'il demeure pour nous la plus sublime incarnation du sentiment religieux, si, pour nous, il n'est pas de piété possible en dehors de lui, tranquillisons-nous; nous avons sauvé l'essentiel du christianisme.“

Schenk était de l'avis de Strauss. Il fut, comme on pouvait s'y attendre, un étudiant modèle. Après trois ans d'Académie, il subit brillamment son examen d'Etat. Quoique tous ses maîtres ne sympathisassent pas avec ses idées, ils surent tous reconnaître que, depuis longtemps, ils ne s'étaient pas trouvés en présence d'un

candidat de cette valeur. Son insuffisante orthodoxie le priva cependant d'une chose: il aurait eu droit au prix Tillier; il ne l'obtint pas.

Quelle qu'eût été son application, Schenk n'était pas un Bücherwurm, pour nous servir d'une pittoresque expression allemande. Il aimait la vie, les efforts et les joies de la vie. Il dépensait ses économies en voyages pédestres, qui furent toujours l'un de ses grands bonheurs. Dès 1840, il traverse les Alpes et parcourt l'Italie. La gymnastique, la natation, la lutte sont ses distractions favorites. Membre d'un „corps“ universitaire, il fait de l'escrime et du tir. Il fait même de la politique, comme tout le monde en faisait vers la fin de la première moitié du précédent siècle. C'est qu'il veut ne rien ignorer et être prêt à tout.

On l'avait encouragé à se lancer dans la carrière académique. Hélas! il était arrivé au bout de son léger pécule, et le métier de „privat-docent“ vaut à peu près celui de poète. Il dut donc courir au plus pressé, chercher une situation qui lui donnât du pain. Au mois de Septembre 1845, le gouvernement lui confia le poste de suffragant à Schüpfen. Peu d'argent, mais force loisirs, que Schenk occupa de son mieux à combler les lacunes de son bagage philosophique. Il se plongea dans Hegel. Les événements l'en sortirent.

L'agitation qui régnait en Suisse n'épargna point le bourg de Schüpfen. Les questions confessionnelles dominaient toutes les autres. La suppression des couvents en Argovie fut le signal de troubles profonds, que dénoua la campagne du Sonderbund. L'élévation de Constantin Sigwart, le plus intransigeant des chefs catholiques, au rang d'avoyer de Lucerne, à l'heure même où Lucerne devenait le Vorort, l'écrasement du Valais libéral en 1844, l'appel des jésuites et la piteuse déroute des corps francs à Lucerne, la chute du régime conservateur dans le canton de Vaud, l'effondrement de Neuhaus à Berne, le triomphe d'Ochsenbein et de Stämpfli, l'alliance des sept cantons, la victoire de James Fazy à Genève et des radicaux à Saint Gall, la guerre civile vivement terminée grâce à l'habileté et à l'énergie de Dufour, tout cela, dans l'espace de quelques années, avait bouleversé le pays. Or Schenk était jeune, et ses opinions avaient son âge. „Il vécut toute cette histoire politique, expose son biographe;

il la vécut non seulement en spectateur ou en témoin; il y fut activement mêlé. S'il ne s'enrôla point parmi les corps francs, il avait de ses amis avec eux et il pensait comme eux. Cette attitude faillit même lui coûter gros.“ La part qu'il avait prise, au cours de ses examens, à une rixe dans laquelle deux ou trois adversaires des corps francs avaient été assez brutalement convaincus d'être de mauvais patriotes, lui rapporta une condamnation à l'amende et un décret gouvernemental qui le suspendait de ses fonctions de suffragant. Il faut avouer qu'il n'était pas un ecclésiastique rigide et gourmé. Il n'admettait pas qu'il y eût deux morales, l'une pour les membres de la paroisse, l'autre pour leur conducteur spirituel. Aussi le voyait-on dans les fêtes de lutte, dans les assemblées populaires; même il ne fuyait pas l'auberge villageoise. „Il faisait volontiers une partie de billard ou d'échecs, nous dit M. Kummer; les cartes, en revanche, le laissaient froid.“

Il fut de la campagne du Sonderbund, en qualité d'aumônier d'un bataillon d'infanterie bernoise. Il était là dans son élément, au milieu du peuple et associé à une œuvre de restauration nationale. En 1848, après avoir travaillé au succès de la nouvelle charte fédérale, il eut la chance d'être choisi comme pasteur de Laupen. Des jours plus paisibles s'étaient levés pour lui. Il se maria et il recommença ses études de théologie avec les ouvrages de l'école de Tübingue. Les *Tübinger Jahrbücher* de Baur et de Zeller, les livres de Schwegler et de Planck furent un temps ses plus fidèles compagnons. Cette période de recueillement et de recherches l'amena lentement à se dégager des liens de l'hégélianisme et à professer un large christianisme libéral. Toutefois, son destin n'était pas de vivre dans une silencieuse et studieuse retraite.

Le gouvernement radical de Stämpfli avait marché trop vite pour que les Bernois pussent le suivre. Toutes les réformes coûtent cher. Les finances de l'Etat supportèrent mal le choc de ces hommes nouveaux, qui se piquaient de faire beaucoup plus et beaucoup mieux que leurs devanciers. Aux élections générales de 1850, la majorité du Grand Conseil passa de gauche à droite. Et, des mains de Stämpfli, le pouvoir glissa dans celles du landamman Blösch. Le régime conservateur prit exactement

le contre-pied de celui qu'il avait renversé: il dépensa le moins possible; il versa même dans la réaction, car, si Blösch n'était rien moins qu'un esprit rétrograde, il était un peu le prisonnier de ses amis du patriciat et du Jura catholique. Le budget scolaire de 1853 était inférieur à celui de 1839!

C'est sur le terrain de l'école que les grandes batailles se livrèrent. Le 9 Janvier 1850, Schenk était rentré à Schüpfen, avec le titre de pasteur. On avait gardé un si bon souvenir du suffragant de jadis, qu'on saisit la première occasion de le reconquérir. Mais Schüpfen est à quelques kilomètres de Münchenbuchsee, où Henri Grünholzer dirigeait l'Ecole normale du canton de Berne. Et le parti Blösch avait déclaré la guerre à un établissement qui était un foyer d'idées libérales. Le personnel enseignant fut décimé. Schenk ne se gêna point de protester contre un système de gouvernement qui tendait à rabaisser le niveau de l'instruction publique et à supprimer la liberté d'opinion. La „Berner Zeitung“, le journal de Stämpfli, fut la tribune d'où il s'éleva contre toutes les tentatives de régenter la pensée et d'anémier l'école.

Un sentiment de lassitude inquiète pesait sur le canton. Le peuple ne voulait ni de la dictature noire, ni de la dictature rouge. Il avait tâté de l'une et de l'autre. Toutes les deux l'avaient fatigué. Le Grand Conseil de 1854 se partagea en deux fractions presque égales. Aucun des deux partis n'était sûr d'y avoir la majorité. La sagesse prévalut sur la méfiance et la rancune. Le gouvernement de „la fusion“ était dans l'air. Le Conseil-exécutif, nommé au commencement de Juin 1854, compta cinq conservateurs et quatre radicaux, avec Blösch et Stämpfli. Le pays tout entier respira. Schenk ne fut pas le dernier à saluer l'ère de paix féconde qui semblait s'ouvrir pour la patrie bernoise. Dessèchement de marais, corrections de rivières, constructions de chemins de fer, réorganisation de l'école, réforme de l'assistance publique, toutes les tâches urgentes furent entreprises et menées à bien.

Le pasteur pouvait-il se retirer de la lutte et ne plus songer qu'à sa paroisse? Entre sa femme et ses enfants, dans sa jolie maison curiale, au centre du riant et plantureux Mittelland, Schenk n'avait-il plus qu'à être le héros sympathique de quelque

idylle à la Gotthelf? Hélas! pour les hommes d'action, les temps de l'idylle sont courts. Stämpfli ayant été élu conseiller fédéral en 1855, il s'agissait de le remplacer dans le gouvernement cantonal. Qui lui succéderait? Le nom de Schenk était sur toutes les lèvres, dans le camp libéral. Ce nom ne fut pas discuté. Appelé au Conseil d'État le 26 mars 1855, Schenk entra en fonctions quelques jours après.

Cinq ou six semaines avant son élection, il avait donné une preuve significative de la décision et de l'élévation de son esprit. Une feuille satirique de son bord, le Guckkasten, avait reproduit, sous la forme d'un supplément gratuit à l'un de ses numéros, un pamphlet violemment antireligieux. Schenk répondit, dans la „Berner Zeitung“, et M. Kummer a résumé cette riposte en ces termes: „Nous venons de secouer le joug de la réaction, et d'une réaction à laquelle n'avait pas médiocrement contribué certaine presse radicale dans laquelle on s'ingéniait à railler des choses qui sont sacrées pour notre peuple. Nous avons toléré cela, et nombre de braves citoyens ont déserté nos rangs pour renforcer ceux des mômiers et des ultramontains. Nous ne permettrons plus que des faits pareils se renouvellent dans un journal qui a la prétention d'être un organe de notre parti. Nous sommes du côté de la science, mais nous protestons contre ces mœurs de basse et corruptrice moquerie. Ne savons-nous pas que la misère économique suit de près la misère morale?“ Tout Schenk est dans ces graves paroles.

(A suivre.)

BERNE

VIRGILE ROSSEL



J. F. MILLET UND DER SOZIALISMUS

Im seinem Buch „Die bürgerliche Kunst und die besitzlosen Volksklassen“ (1894) schrieb Reich, der erste Historiker sozialistischer Tendenzkunst, über Millet: „Seine Figuren sind hässlich und abstossend, aber sie sind es, weil der Künstler gerade dies beabsichtigte, weil er uns zeigen wollte, wie die Menschen aussehen, denen die Not, der Zwang strenger Arbeit zum besten anderer das Mark aus den Knochen sog . . .“ Ähnliche Urteile hört man heute noch oft von Leuten, die der Kunst